Technicien | Technicienne vélo

Réparer, entretenir et vendre toutes sortes de vélos et d'accessoires

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

En tant que technicien vélo, vous réparez et effectuez les entretiens d'une grande variété de vélos. Vous effectuez des essais, posez des diagnostics, remplacez des accessoires et préparez les nouveaux cycles et/ou les cycles d'occasion. Vous assurez également la vente des vélos et des accessoires.

Par ailleurs, vous gérer administrativement, financièrement et socialement l'entreprise. Vous êtes capable de rédiger des devis et connaissez les règles d'organisation de l'atelier.

Journée type

En atelier, vous effectuez des réparations et effectuez des entretiens périodiques. Vous réparez les vélos à motorisation électrique, hybride et les vélos de sport, de course, de compétition, bicyclettes de ville, vélos d'enfants, vélos de loisirs... Pour exercer votre métier, vous utilisez de nombreuses techniques : réglages, ajustage, métrologie, ...

En magasin (ou sur le net), vous assurez la vente de vélos, des services et des produits (accessoires, produits additionnels) auprès de la clientèle.

Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre boutique de vélos
- Travailler comme mécanicien ou négociant en cycles dans des ateliers de type artisanal ou dans un magasin de vente de cycles

- Vous perfectionner dans une technique propre aux cycles

Qualités

Quelles qualités devez-vous avoir pour être mécanicien en cycles?

Vous devez être consciencieux, à l'écoute et avoir un contact facile avec la clientèle.

Quelles qualités devez-vous développer pendant votre formation ?

Vous allez développer vos capacités de persuasion, votre sens de l'organisation et de l'observation et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année (= année préparatoire) : mardi et mercredi (18h00 à 21h30) + lundi et jeudi (cours 2 à 3 fois par semaine), soit en journée lundi et mardi.
- 2ème année : lundi et mercredi (18h00 à 21h30)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez

D'autres modalités d'accès à la pratique professionnelle peuvent toutefois être admises, sous conditions définies, notamment pour les personnes sous contrat de travail, et ce afin de garantir l'acquisition du volume minimal de pratique professionnelle requis.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Négociant en cycles" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. En cas de réussite de la première année de Mécanicien de cycles, un Certificat de compétences acquises en formation (CECAF) peut être obtenu sur simple demande.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Négociant en cycles et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)
Avant de vous inscrire, vous devrez suivre une séance d'info en vidéo.